

PORTE OUVERTE A CHEZERY-FORENS

JANVIER 2021

Bulletin Municipal n°35



Cet été nous commençons déjà à penser,
à espérer que ce sacré coronavirus
était une histoire ancienne.

Que la Covid 19 était repartie
comme elle était venue.

Nous n'aurions jamais pu imaginer que
nous parlerions encore du Coronavirus
pour les fêtes de fin d'année.

Après des semaines de confinement,
des mois à respecter les gestes barrières,
nous devons encore faire attention en
ce début de nouvelle année.

Si 2020 a été une année particulière,
restons persuadés que l'année 2021 sera
l'année de la sérénité retrouvée.

Que cette pandémie ne vous empêche
pas de vous amusez, profitez de votre
famille et de vos amis.



Toute l'équipe du journal
Vous souhaite une très belle année 2021

Bonne lecture!

Le mot du Maire

Quelle année !



Tout avait bien commencé, et soudain une inconnue remettait tout en cause, une pandémie qui, il faut bien le dire, malgré un premier avertissement ne faisait peur à personne. Il est vrai que dans notre pays, nous avons soixante millions d'infectiologues avertis qui ont tous un avis différent.

Pour le conseil municipal qui avait déjà bien identifié les projets communaux pour les années à venir, tout est devenu plus compliqué, les confinements consécutifs mettant à mal notre organisation dans le temps. Néanmoins nous avons réussi à ouvrir notre épicerie et notre bar, malheureusement le bar a connu après deux mois d'ouverture, la fermeture due à la Covid.

Nous avons réussi à mener à bien la restructuration de l'école et pour le moment nous sommes dans les temps et le premier déménagement devrait avoir lieu en février.

Parallèlement nous avons terminé le dossier de requalification de la traversée du village, les travaux devraient commencer en mars ou avril.

Nous avons aussi finalisé la remise aux normes du deuxième sanitaire du camping afin qu'il garde sa troisième étoile.

Tout ceci n'a été possible que grâce à l'implication de l'ensemble de l'équipe municipale et de ses employés, secrétaires et agents, je les en remercie vivement, il est toujours plus facile d'avancer quand tout le monde y met du sien.

Si la commune pour le moment sauve l'essentiel, on est en droit de se poser des questions sur l'avenir, on ne peut pas négliger les futurs effets de la pandémie et surtout les répercussions financières en chaîne qui risquent de se produire. Les répercussions aussi sur notre tissu commerçant et artisanal.

Pour les commerçants à qui la commune loue des locaux, la décision a été prise de les exonérer de location pendant les périodes de fermetures et nous restons attentif à tous les problèmes qui pourraient surgir ailleurs. Aujourd'hui le meilleur moyen de les aider, c'est de les faire travailler au mieux de nos possibilités, j'invite tout le monde à le faire, il est essentiel pour nos communes de conserver nos commerces qui permettent aussi de garder nos services, postes, gendarmerie, etc.

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, d'autres responsabilités m'ont été confiées: une vice-présidence à Pays de Gex Agglo et la présidence de la station Monts-Jura, je ne pouvais le faire sans l'accord du conseil municipal qui l'on approuvé et je les en remercie, d'autant qu'ils auront plus à me suppléer pour les affaires municipales.

Au titre de vice-président je vais bien sûr m'engager à faire reconnaître au mieux, les intérêts de notre commune, tout en n'oubliant pas que je suis d'abord engagé pour un collectif. Comme tous les collectifs ils vont eux aussi être victimes de restrictions.

Pour Monts Jura aussi l'avenir n'est pas des plus certains. Entre le changement climatique et les problèmes financiers sur certains sites, il faudra prendre des décisions drastiques si l'on veut sauver notre station.

Je ne sais pas encore ce que cette nouvelle année nous réserve, mais il faut garder confiance en se disant que notre pays n'est quand même pas le plus mal loti dans le concert européen et mondial. Nous ne sommes pas les plus malheureux de la planète et même si notre état providence ne satisfera jamais tout le monde, il est bien présent.

Je veux en tout cas vous faire partager mon optimisme, parce que je le suis indéfectiblement de par ma nature, je pense que toujours sera mieux demain.

Je vous souhaite à toutes et tous, la meilleure année possible et surtout une santé infaillible.



Bernard VUAILLAT

 **SEPTEMBRE EN OR**
MOIS DE MOBILISATION NATIONALE
CONTRE LES CANCERS DE L'ENFANT ET DES JEUNES !



Le conseil municipal soutient le Collectif GRAVIR

Qu'est-ce que le Collectif GRAVIR ?

Le Collectif GRAVIR est né en 2017 d'une volonté commune de 13 organisations de faire avancer la cause des cancers des enfants et des jeunes au niveau national. Pour la première fois en France, des professionnels de santé, des associations de patients et de parents, des fondations de recherche sur le cancer et des mouvements de sensibilisation citoyenne se sont réunis au sein d'un collectif. Son objectif premier est d'alerter l'opinion et les différentes parties prenantes sur l'urgence d'agir plus vite et mieux, tant au niveau du diagnostic que de la prise en charge, du traitement et du suivi. Face à des problématiques urgentes nécessitant la mobilisation de tous, le Collectif GRAVIR a également pour objectif de rechercher des solutions concrètes pour accompagner les familles et les professionnels de santé, à l'image de son action lors de la crise sanitaire liée à la COVID-19 afin de protéger les enfants et leurs proches.

Quelles sont les réalisations du Collectif GRAVIR ?

Depuis sa création, le Collectif GRAVIR s'est toujours efforcé de fédérer le plus d'acteurs possible autour de la lutte contre les cancers des enfants et des jeunes et d'apporter son expertise dans la construction rapide de nouvelles réponses. Interpellation des parlementaires et du Gouvernement sur la nécessité d'un soutien renforcé à la lutte contre les cancers pédiatriques. 220 parlementaires en faveur d'une grande cause nationale. Promulgation de la loi du 8 mars 2019.

Interpellation du Gouvernement sur la nécessité de renforcer la recherche. Vote par le Gouvernement d'un budget annuel de 5 millions d'euros supplémentaires pour soutenir la recherche fondamentale.

Participation active à la Task Force coordonnée par l'Institut national du cancer afin de définir les priorités d'allocation du budget supplémentaire. 4 nouveaux appels à projets scientifiques sur la mobilité des jeunes chercheurs, sur la structuration et l'analyse des données et sur les causes et origines des cancers pédiatriques.

Mobilisation d'un large public à l'occasion de l'édition 2019 de Septembre en Or. Mobilisation de très nombreux parlementaires, entreprises, personnalités, des services d'oncopédiatrie. Protection des enfants et des familles au moment du déconfinement face à la COVID-19. 110 000 masques chirurgicaux, 3 000 masques lavables, 6 000 flacons de gels hydro-alcooliques distribués pour équiper près de 2 000 enfants, adolescents et leurs familles.

Quels sont les besoins prioritaires ?

- Développer de nouveaux traitements spécifiques aux cancers des enfants et des jeunes.
- Explorer les causes méconnues de ces cancers.
- Faciliter l'accès de tous à l'information.
- Garantir des soins de qualité pendant et après les traitements, et accessibles à tous.
- Renforcer le suivi post-cancer pour minimiser séquelles et récurrences.

Pourquoi porter le ruban doré ?

Porter ce ruban permet de susciter une prise de conscience collective et de réaffirmer la nécessité de faire du cancer des enfants et des jeunes une priorité nationale de santé publique.

Les messages de GRAVIR pour septembre en OR 2020

Pas de retards, ni de pertes de chance pour les enfants et les jeunes ! La crise sanitaire liée à la COVID-19 ne peut pas être « une double peine ». Tous les programmes de recherche, tous les soins, tous les dispositifs d'aide à destination des enfants, des jeunes et de leurs parents doivent reprendre leur cours normal au plus vite avec le soutien de toutes et tous et notamment des pouvoirs publics.

Mobilisons-nous, en France et en Europe pour développer la cancérologie pédiatrique !

Dans le cadre de la prochaine stratégie décennale sur les cancers en France, de la Mission Cancer et du lancement d'un nouveau Plan cancer européen. Il est impératif de mobiliser largement tous les acteurs et la population pour que la lutte contre les cancers des enfants et des jeunes ait une place majeure dans les priorités d'action et pour que les victoires espérées deviennent la réalité de chaque enfant, adolescent, jeune adulte.

LISTE DES MEMBRES APPEL : Association Hubert Gouin - Enfance et Cancer, Association Laurette Fugain, Association Lisa Forever, Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, Fondation Astra Zeneca, Fondation Bristol-Myers Squibb pour la recherche en Immunoncologie, Fonds pour les Soins Palliatifs, Imagine for Margo, La Ligue contre le Cancer, Les petits citoyens, Princesse Margot, La Société Française de lutte contre les Cancers et les leucémies de l'Enfant et de l'adolescent.

RETROUVEZ-NOUS [@CollectifGravir](https://twitter.com/CollectifGravir) [#SeptembreEnOr](https://twitter.com/SeptembreEnOr)



Encore une fois, la pandémie de Covid-19 vient bouleverser les hommages rendus le 11 novembre à ceux qui ont combattu pour la France.

Le ministère des Armées ayant dévoilé le mercredi 4 novembre 2020 l'ensemble du protocole sanitaire qui devait encadrer cet hommage, la cérémonie de ce mercredi 11 novembre 2020 qui commémore la signature

de l'Armistice de 1918, s'est déroulée dans un format restreint dans le respect des mesures sanitaires.

L'événement n'étant pas ouvert au public, Les anciens combattants étaient absents. Seuls, un officier de la brigade de gendarmerie de CHEZERY et un de la caserne des pompiers accompagnaient Monsieur VUAILLAT Bernard, maire de la commune, pour le dépôt de gerbe au monument aux morts.

Monsieur le Maire a ensuite fait lecture de la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

« C'était il y a un siècle.



Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un des braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France.

Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps. Cette mémoire vit également dans chacune des communes, chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIS qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIS n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Épargés, en écrivain et en porte-étendard de « CEUX DE 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom. Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha ».

Georges Grosgurin, mémoire d'un Résistant de la première heure



Chézerand d'origine, Georges Grosgurin aujourd'hui âgé de 98 ans n'est pas resté insensible à la lecture de la page 202 de l'ouvrage « La décennie sombre », réalisé par le groupe Mémoire de Bellegarde, qui évoque la mort à Morbier, fin août 1944, de Laurent Prost, enfant de Chézery. Et pour cause : il y était !

Déjà au feu en juillet 1944

« Après les combats de Trébillet/Montanges, avec le groupe Sardi les 11 et 12 juillet 1944, nous avons reçu l'ordre de rentrer chez nous. Je suis remonté chez mes parents, au Rocher, à l'entrée de Chézery. De là, je pouvais surveiller l'arrivée éventuelle des Allemands. Mais ce n'était pas une solution à long terme. Alors j'ai rejoint le camp Jo, établissement de maquisards au crêt de Chalam. Une centaine d'hommes armés venant de la Prairie d'Echallon, divisés en trois sections. »

Opération mortelle au Gralet

« Avec la troisième section, commandée par Codos-Dupuy, nous fûmes détachés au Gralet. Cantonnés au chalet des Ravières, nous contrôlions le Haut-Jura. C'est là que fut tué Pierre Joly, dit l'Eclaireur, placé en sentinelle, lors d'une incursion allemande 11 août 1944. Alertés à temps, nous nous en sommes tirés en nous cachant dans les bois. Au départ des Allemands, nous avons redescendu le corps à Chézery, pour l'enterrer. » Les trois sections du camp Jo sont ensuite remontées aux Ravières, pour redescendre sur Saint-Jean-de-Gonville : les Allemands étaient partis le 20 août. « Nous nous sommes arrêtés un jour à la Faucille, où nous avons reçu l'ordre de rejoindre La Cure et les Rousses. »

Combat sanglant dans le Jura

Le Pays de Gex, la Faucille et les Rousses étant libérés, le maquis fut alors chargé de prendre le col de la Savine, près de Saint-Laurent-en-Grandvaux. « Après trois jours de pluie, nous nous réfugiâmes à la ferme Collet, dans une combe près de Morbier, dans la forêt de Risoux. Le 31 août 1944, de violents combats eurent lieu contre une colonne allemande venant de Morez. C'est là que fut tué Laurent Prost, 21 ans, avec sept autres camarades... » Laurent Prost était le frère de Perrachu, André Prost, personnage emblématique de Chézery, sur l'histoire duquel nous reviendrons dans une future édition.

Une stèle érigée sur le lieu des combats commémore ce tragique événement.

Des médailles prestigieuses

Titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'engagé volontaire pour la durée de la guerre, de la médaille Jeunesse et sport pour son engagement dans le ski, des médailles de bronze, argent et vermeil de l'Union fédérale des Anciens combattants de l'Ain, il a serré la main du président de la République, François Hollande, lors de sa venue à Oyonnax pour la commémoration en 2013 du 11 Novembre 1943.

Postier, il est toujours revenu sur ses terres d'origine

Né en 1922 à Chézery, Georges Grosgurin est le fils d'une famille d'agriculteurs, Clovis Grosgurin, né en 1884, et Delphine Bouvier, née en 1898. Six enfants, quatre garçons, deux filles, nés de 1916 à 1946, composaient la fratrie. Quand la guerre éclate, ils sont installés à la ferme du Rocher, qui domine la rive est de la Valserine, à Chézery-Forens.

Georges est envoyé en chantier de jeunesse, à Cormatin, en Saône-et-Loire, zone libre. Lors de l'invasion de cette dernière, en 1943, il refuse de partir en Allemagne et devient déserteur, réfractaire au STO, et se cache à la ferme parentale avant de rejoindre le maquis Groupe Sardi. A la fin de la Guerre, en 1945, il retourne à la ferme de Ballaigue (l'Eperry, Chézery), travaille un an dans le lapidaire, puis entre aux PTT en décembre 1946. Après un séjour à Paris, où il passe le concours de receveur-distributeur, puis de facteur, il est nommé dans l'Ain et choisit Confort. Il exerce ensuite 8 ans à Lancrans, puis en Meurthe et Moselle, puis à Champfromier. Une promotion le renvoie en Meurthe-et-Moselle. Retour ensuite dans le Jura, à Longchaumois, de 1969 à 1975, où il s'investit énormément dans le ski. Prochaine mutation à Murol, dans le Puy-de-Dôme, jusqu'en 1980, et enfin Péronnas où il prendra sa retraite en 1982, dans un bureau tout neuf. Une retraite qu'il passe à Lancrans, pays de sa femme, Eliane, dans sa maison achetée aux Combes en 1977, et maintenant à Bellegarde, en plein centre-ville.

Investi dans la vie locale, il est second adjoint de Marcel Arbez, de 1983 à 1989. Pendant des années, il a animé toutes les cérémonies au monument aux Morts de Lancrans, avec une rigueur remarquable

Anticiper, développer et maîtriser. Voilà les objectifs de la municipalité de Chézery-Forens

Le chantier de rénovation de l'école qui va nécessiter deux phases.

Début octobre 2020 commençaient les travaux de la première phase qui devraient se terminer courant janvier 2021.

Les anciennes salles des mairies de Forens et Chézery ainsi que l'ancien bureau du secrétariat de mairie sont transformés en salle de classe pour les primaires, d'un coin garderie ainsi qu'une mise aux normes des sanitaires.

Pendant les travaux, la garderie est déplacée dans la salle des fêtes.

- La deuxième phase sera un embellissement et une mise aux normes des salles de classes ainsi que la création d'un sas d'accès extérieur aux normes handicapés. Elle débutera en février 2021 après le basculement des classes actuelles dans la partie rénovée de la phase 1.

Les écoliers disposeront
dès la rentrée 2021
de locaux réhabilités.



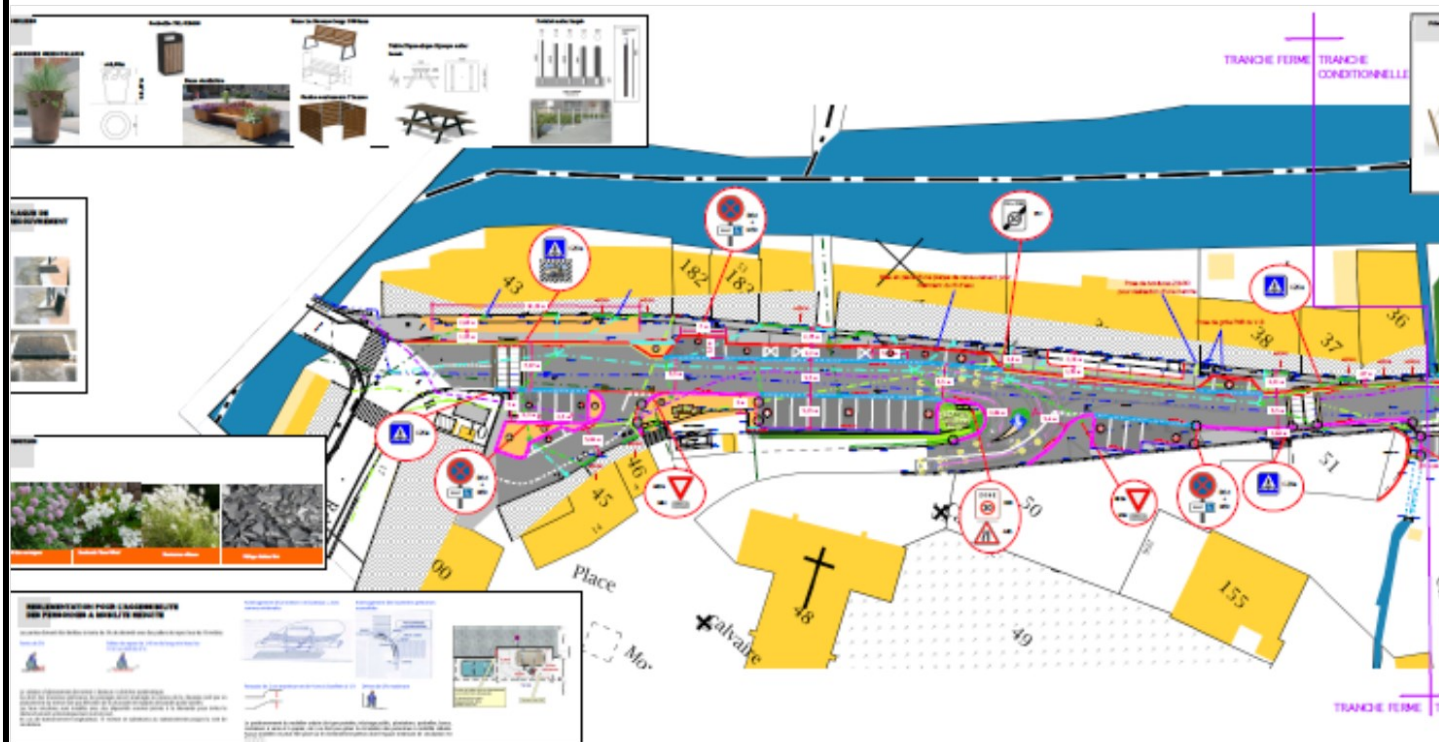
Traversée du village en deux tranches

Au printemps, il faudra s'attendre à quelques perturbations sur la traversée de notre village.

La première tranche d'un chantier de voirie débutera du pont de Forens jusqu'à la maison Fioretti afin de refaire à neuf le réseau d'eau pluvial, une reprise de l'éclairage public, une mise aux normes des places de stationnement avec création de places handicapés ainsi que la pose d'un enrobé. Les périodes chaudes (mai, juin et juillet) sont les plus adéquates pour la pose de couche de roulement. Nous sommes tributaires des aléas météorologiques. Si il n'y a pas d'imprévu, les travaux devraient être terminés avant le début de l'été.

La deuxième tranche des travaux de la partie de la Maison Fioretti à la station service concernera la reprise de tout l'espace parking avec à la place des bungalows, la création d'une aire de jeux pour enfants, d'un coin pique-nique, d'espaces verts et de la restructuration du parking.

Les travaux de la deuxième tranche seront effectués dans les quatre prochaines années.



SIVOS

Un article concernant les arrêts de Rosset et La Rivière (convention non conforme, sécurité des enfants, responsabilité des Maires et Président du SIVOS) a été ajouté aux statuts du SIVOS après validation en Conseils Municipaux de Chézery-Forens et Lélex puis transmis à la préfecture.

Les parents concernés devront fournir une autorisation nominative pour chaque enfant, leur permettant de bénéficier des services du bus scolaire uniquement aux arrêts sécurisés de la Régie de l'Ain de Rosset et la Rivière, ainsi qu'une dérogation pour des enfants qui en accompagnent un autre de la même fratrie à l'école de Lélex pour redescendre à l'école de Chézery et vice-versa.

Cette dérogation ne sera pas reconductible automatiquement à chaque rentrée des écoliers mais revue en amont de la nouvelle année scolaire en fonction des besoins.



Les jours d'école, n'oubliez pas que la commune de Chézery met à disposition des enfants des parents d'élèves, une garderie périscolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h au tarif de 1€ la demi-heure.



Le SIVOS a mis en place un outil de réservation Cantine/Garderie en ligne. Il a été proposé en décembre, à l'ensemble des parents, une présentation du site de réservation en ligne en Visio-Conférence.

Pour les parents ne disposant pas d'internet, les réservations peuvent toujours se faire aux heures d'ouverture de la mairie.

Vous avez un rehausseur dont vous ne vous servez plus, vous pourriez si vous le souhaitez, en faire don au SIVOS afin qu'il le mette à disposition des enfants lors des transports scolaires. (Dépôt à l'école).

Arrêts de bus déplacés



Les arrêts de bus ont été déplacés.

Vous les trouverez:

L'un, direction descente, sur le parking devant l'ancien bungalow de l'épicerie.
L'autre, direction montante, en face devant le local chaudière.

L'emplacement est définitif.



Attention déneigement!



Afin que des voitures ne restent pas bloquées et que le déneigement du village se fasse le plus efficacement possible, des informations seront distribuées par mail ou dans les boîtes aux lettres lors de la prévision de précipitation.

Il sera alors demandé aux administrés de déplacer leurs véhicules sur la grande place qui sera au préalable nettoyée.

Merci de votre compréhension.



Des nouvelles de la bibliothèque !

Comme vous le savez (ou peut-être pas...), nous avons à Chézery-Forens une jolie bibliothèque municipale. Elle est gérée par une association qui s'active à maintenir l'activité de ce lieu de culture ouvert à tous.

Paulette JACQUINOD (présidente de l'association) accompagnée de 7 autres bénévoles s'organisent principalement pour 2 actions :

- * Accueillir les élèves de l'école de Chézery les mardis matin
- * Accueillir le public tout âge les samedis matin.



Pour rappel, chaque élève peut emprunter un livre au moment de son passage avec l'école et toute personne peut emprunter plusieurs ouvrages le samedi (de 10h à 12h).

Malheureusement, la crise sanitaire et ses contraintes ne permettent pas un fonctionnement habituel : il est difficile d'offrir un accès aisé à la multitude d'ouvrages exposés sur les rayons de la bibliothèque.

Malgré cette période complexe, cela n'atteint pas la motivation de l'équipe de la bibliothèque qui réfléchit à plusieurs projets : actuellement, la réflexion se porte sur un créneau supplémentaire d'ouverture (lorsque les conditions seront plus favorables) sans doute les mardis soirs avec des thématiques diverses (conte, kamashibaï, concours...)

Pour le mois de juillet, un événement inter-village (Lélex, Mijoux) s'organise autour de la lecture (ateliers, présence d'auteurs...) en partenariat avec l'office du tourisme du Pays de Gex. Mais nous vous en reparlerons de manière plus détaillée dans le prochain journal.

Les articles des pages 15 et 17 sont tirés de livres empruntés à la bibliothèque et à la disposition du public.

En attendant des jours meilleurs, la bibliothèque a pu rouvrir uniquement pour le « tout public » les samedis matin

Rappel : la cotisation annuelle est de 5€
Alors n'hésitez pas

Le sou des écoles continue malgré tout !

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire qui ont modifié les actions depuis mars 2020, le Sou des écoles s'en sort tout de même bien, pour la fin d'année scolaire.

Les Chezerandes et Chézerands ont bien répondu à la vente à emporter de brioches en mai.

Depuis Septembre, l'association essaie de s'adapter. Enfin, « devait » s'adapter car malheureusement, le repas dansant transformé en « à emporter » n'a pas pu finalement avoir lieu. La vente des chocolats a pu se faire et a été livré mi-décembre.

Toute l'équipe continue à se mobiliser en gardant l'objectif de l'intérêt des enfants à l'école.



Le « Noël » à l'école de Chézery a eu lieu le jeudi matin 17 décembre.

Cette année, il ne fallait pas prendre de risques à cause de la pandémie.

C'est donc avec une grande différence pour les enfants, que le Père Noël a apporté cadeaux et friandises pour chaque élève des classes.

Il est resté dans la cour et les enfants n'ont pas pu grimper sur ces genoux ! Mais ils ont pu lui faire coucou derrière les fenêtres de l'école.

Soyons optimistes ! Il reviendra dans de meilleures conditions l'année prochaine !

Le sou des écoles espère que les contraintes s'assoupliront et leur permettront de mettre en place leurs manifestations projetées pour 2021 (vente des crêpes, tombola, spectacle pour les enfants, moules-frites...).

Toute l'équipe vous remercie pour le soutien et la participation que vous pourrez leur apporter.



Dans cette configuration délicate, les événements prévus par le CCAS ont été contraints d'être reportés ou tout simplement annulés malgré le port du masque obligatoire dans les structures et le gel hydro alcoolique mis à la disposition de tous.

- Annulation du spectacle « Germaine et Germaine ».

- C'était dans le cadre de la semaine bleue, que les équipes du CCAS de Chézery et de la ludothèque du Centre Socioculturel « Les Libellules » de Gex, avaient prévu d'inviter les seniors à passer une après-midi à découvrir de nouveaux jeux de stratégie, mémoire, dextérité et à jouer.



Le but étant de s'amuser autour d'un goûter, d'apprécier un moment de rencontre et de convivialité ludique.



Ce 1^{er} café ambulant devait être organisé à la salle communale de Chézery-Forens, le 27 octobre 2020.

Il devrait être reporté en avril 2021, sous réserve de la disponibilité de la ludothèque de Gex qui ne nous a pas confirmé à ce jour cette possibilité.

Si vous êtes retraité et disponible, nous serons ravis de partager avec vous ce moment dès que cela sera possible.

Une information par affichage sera alors diffusée chez les commerçants de Chézery afin que vous pensiez à vous inscrire.

Colis de Noël pour nos aînés

A cause des risques sanitaires, ce mois de décembre 2020, beaucoup de communes ont suspendu la distribution des colis de Noël.

Les membres du CCAS de Chézery ne s'y sont pas résolus.

Ils se sont organisés dans le respect des gestes barrières pour la distribution à domicile des colis de Noël de nos aînés de 70 ans et plus.

Les colis de Noël étaient composés de produits d'origine locale et issus des circuits courts.



Quoi de neuf chez les pompiers.

les JSP

Le groupe de Jeunes Sapeurs-Pompiers est composé d'une dizaine de garçons et de 2 filles.
Pour intégrer les JSP il faut être âgé d'au moins 12 ans et avoir moins de 16 ans.



La formation a lieu à la caserne de Chézery, tous les samedis matin de 9h à 12h de septembre à juin, hors période de vacances scolaires. Encadrés par nos pompiers volontaires, les jeunes sapeurs-pompiers apprennent les bases du métier.

*Protection et lutte contre les incendies.

*Protection des biens lors d'inondations, d'intempéries et dégâts divers ...

*Sauvetage de personnes avec différents matériels (cordes, harnais ...)

Environ 30% d'entre eux deviendront des pompiers volontaires, à Chézery ou ailleurs.

Le pourcentage peut paraître faible mais il faut tenir compte des déménagements, départs de jeunes pour leurs études ou tout simplement un futur métier qui ne serait pas compatible avec leur passion.

BRavo !!! Et merci à tous ces jeunes plein de bonne volonté !



Distribution du calendrier des pompiers



En dépit de toutes les précautions prises lors de cette pandémie, afin de préserver la santé des villageois et la leur, c'est en accord avec leurs autorités que nos "soldats du feu" ont choisi la sécurité, en prenant la décision de ne pas venir comme chaque année à la rencontre des habitants.

Chézerandes et Chézerands n'ont donc pas eu l'occasion de boire le verre de l'amitié ou simplement partager un sourire ou quelques mots avec les sapeurs pompiers intervenants dans les différents quartiers et hameaux.

Traditionnellement, ce rendez-vous annuel permet pour beaucoup d'entre vous, de remercier ces femmes et hommes au service de la population en faisant un don.

Cette année, les calendriers ont dû être déposés dans les boîtes aux lettres, mais ceci n'empêchera pas les généreux donateurs de déposer un chèque dans la boîte aux lettres de la caserne de Chézery.

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut tuer.



Attention ! Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous. En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de cuisson et de chauffage, sortez de chez vous, appelez les secours :

18 (Pompiers), 15 (Samu), 114 (Personnes sourdes et malentendantes), 112 (Appel d'urgence depuis un portable).

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications en général.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui cause une centaine de décès par an chaque année dans plus d'un millier de foyers. Il peut être émis par tous les appareils de combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :
Avant l'hiver,



- Faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour.

- Veillez à ne pas obstruer les entrées d'air de votre logement.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...

- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments, jamais dans un lieu fermé comme la maison, la cave ou le garage.

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr Santé Publique France Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Un rendez-vous en terre inconnue...

Ce samedi 5 décembre 2020, j'ai rendez-vous avec **la famille CORBOZ** installée depuis un an et demi aux Magras. J'ai prévu de la rencontrer pour préparer cet article. Le matin, j'hésite un peu à honorer cette entrevue : la veille, la neige est tombée abondamment et la route qui mène aux Magras n'est pas des plus simples. Je décide malgré tout de m'y rendre. Après une bonne heure de route, j'arrive à la Pesse. Je m'engage sur une voie recouverte de neige pour accéder au parking de la Borne au Lion. Je préviens la famille de mon arrivée. Lors d'un premier contact téléphonique, elle m'avait averti qu'en cas de neige, je ne pourrais pas me rendre jusqu'à leur domicile en voiture. Quelques minutes plus tard, mon taxi est là. Les présentations faites avec Nicolas, nous partons pour une chevauchée d'une dizaine de minutes en motoneige. Beaucoup pourraient m'envier d'une telle balade ! Nous évoluons sur une piste fraîchement damée. Un paysage splendide se découvre. Même le soleil a fait l'effort de venir le temps d'un instant. Tout est là, il ne manque rien à ce paysage magnifique. Je m'en serais voulu de rater ça... Puis la large piste que nous empruntons ne devient plus qu'une trace laissée par la motoneige à l'aller. Arrivés à destination, le moteur éteint, on peut entendre le silence...

Je suis accueilli par la famille. Elle est composée de Nicolas, Déborah et de leurs 3 enfants : Maé 4 ans, Eli 2 ans et demi et Léon 2 mois. Léon est né ici, aux Magras, le 16 octobre 2020 ; un choix des parents (petit clin d'œil, il n'y avait pas eu de naissance à Chézery depuis 1977). La maisonnée accueille également Nathalie et Blaise, les parents de Nicolas. Tout le monde vit dans cette grande maison qu'ils restaurent durant les périodes enneigées, laissant de côté les travaux extérieurs.

Ils ne sont pas venus se perdre ici par hasard. C'est un choix familial, unanime et mûrement réfléchi. Ces amoureux de la nature, avec comme philosophie « prendre le temps de... », aspirent à vivre au rythme des saisons.

Autour d'un café, ils me font part de leurs projets dont ils ne manquent pas. Actuellement, un petit élevage de brebis a pris place. A court terme, ils souhaitent produire fromages et yaourts.

La bergerie a été entièrement retapée par Nicolas, menuisier-charpentier de formation. Il exerce toujours cette activité en parallèle. Il a par ailleurs réaménagé un local à côté de la maison, ce qui lui permet de profiter du bois présent sur la propriété.

Ils ont l'envie de développer un lieu de vie empreint de relations bienveillantes, d'un retour à une alimentation peu transformée et physiologique, plus connecté avec la nature. Des chambres d'accueil pour les personnes désirant partager ce contexte sont en construction. C'est Nathalie qui en sera responsable. L'ancien poulailler fera bientôt place à un sauna, agrémenté d'un bain d'eau froide alimenté par la source. Déborah a commencé, cet été, une production de légumes qu'elle souhaite agrandir afin de partager les récoltes avec les hôtes.



« La bergerie »
Nicolas a confectionné un petit escalier pour permettre à Maé et Eli de voir les brebis



Dans ce lieu, propice à un retour à l'essentiel, les futurs visiteurs devront apprendre à vivre, le temps d'un séjour, sans téléphone portable, l'endroit n'étant pas desservi pour le moment.

Il est malheureusement temps pour moi de quitter les lieux. Un trajet pour convoier Blaise, de retour du travail, est nécessaire. Je profite donc du voyage. Sur le retour, nous croisons les premiers fondeurs de la saison venus renouer avec la glisse.

Je remercie la Famille CORBOZ pour ces deux heures passées en leur compagnie. En sus de cet endroit magnifique qui m'était jusqu'alors inconnu, l'ambiance chaleureuse que m'a fait partager cette famille a désormais égayé mes journées. Une véritable invitation à la redécouverte des origines et des valeurs humaines. Il n'est pas possible de repartir de chez eux sans questionnements sur notre approche de l'essentiel.

Suite à ce coup de foudre, je leur souhaite une belle réussite.

Au plaisir de nous revoir ...



Un journal communal ouvert à tous

Le journal communal est une source d'information locale de la vie associative et de l'actualité communale en général. Il est le résultat d'un travail collectif pour assembler, valider les contenus et travailler la mise en page. Il est toujours attendu et lu avec attention. De nombreux habitants conservent même précieusement, année par année les bulletins municipaux.

Écrire pour le journal de notre commune permet de rencontrer des gens merveilleux. De redécouvrir les coins qu'on ne connaissait plus, de réinventer l'histoire et on se rappelle pourquoi il y fait bon vivre.

Vous pensez ne pas savoir, ne pas avoir d'idée et vous vous demandez quelles seront les rubriques que les habitants auront plaisir à lire ! Vous partagez votre vie avec tous les habitants de Chézery et ses hameaux, vous trouverez aisément un sujet.

Tout est intéressant à publier, vie culturelle, vie économique, journal des associations, dossiers spéciaux mais aussi anecdotes, souvenirs, poèmes, récits, interviews de personnalités ou de partenaires de la commune. Vos articles trouveront aisément leur place dans ce journal.

Pas besoin d'expérience pour participer au bulletin municipal. Si vous le souhaitez, vous serez aidé pour rédiger votre article.



Enfants, jeunes, adultes et anciens, associations... Vous êtes les bienvenus pour publier dans votre journal communal.

Contactez: elianepochet@outlook.fr / 06 35 79 74 82

Amicale des jeunes

Avec l'annonce du gouvernement de l'annulation obligatoire des banquets de fin d'année à cause des risques sanitaires, l'amicale des jeunes n'a pu comme chaque année, organiser son repas dansant de fin d'année pour faire plaisir à leurs aînés.

Une période bien compliquée pour nos jeunes qui ont plaisir à être à leur côté.

Pour autant, Clara et toute l'équipe des jeunes ont fait une surprise aux « anciens » en apportant à leur domicile un petit cadeau fait « maison ».

Ce dernier événement de l'amicale des jeunes sonne pour eux la fin de l'année et ne sera malheureusement pas le moment:

- du traditionnel banquet où se mêlent jeunes et anciens du village autour d'un bon repas, de rires, d'anecdotes, de chants et danses .
- du moment partagé où la bonne humeur est au rendez-vous.

Nous espérons retrouver ces instants de partage en 2021 ! Merci les jeunes.





L'été Chézérand 2020

Ce bel été 2020 « dé confiné », très ensoleillé, a participé à la réussite de belles manifestations dans notre village.

24 juillet. Comme toujours, les jeunes de l'amicale ne manquent pas d'idées pour égayer les soirées Chézérandes. La belle initiative d'un apéritif tapas a été récompensée par la présence de beaucoup de villageois à cette soirée conviviale.



**APERITIF
TAPAS**

24 JUILLET 2020 à PARTIR DE 18h
au LOCAL DES JEUNES

31 juillet. L'éco camping de la Valserine a été inauguré en tant que refuge L.P.O en présence de la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Ain et de Mr le Maire de Chézery. Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 57 000 adhérents, 8 000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 83 départements, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. Elle oeuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.



31 juillet. C'est à l'Eco Camping de la Valserine que Elise et Samuel organisaient avec l'aide de bénévoles, la première journée « EcoCampeurDay2020 ».

Pour le bonheur de tous, beaucoup d'artisans et producteurs locaux de Chézery et ses environs étaient présents, mais aussi, pompiers du Sdis 01, associations de protection de l'environnement et des animaux, ainsi que l'Office du tourisme Pays de Gex. Le tout animé par les musiciens de Rock à l'appel et de Tremén qui ont fait danser et chanter les visiteurs.

Première édition réussie haut la main !



22 août 2020. Super la revêlinette les jeunes ! Plateaux repas, buvette, ambiance musicale, jeux et la traditionnelle meule de foin. Tout était là pour cette revêlinette pas comme les autres « gestes barrières obligent ». Le marché paysan et artisans accueillait une vingtaine de stands : alimentaires, marché de plein air, artisanat local et démonstration.

Et que dire des jolies tartes, sinon qu'elles nous ont régallés. C'est un pari tenu... En espérant une belle . REVOLÉ 2021



12 septembre. C'était portes ouvertes à la savonnerie Feronne.

C'est là aussi avec un grand soleil dans le ciel et dans les sourires qu'Emmanuelle, les artisans et leur savoir-faire, accueillait les visiteurs qui ont eu la surprise de voir installés : coin repas, tables, fauteuils et chaises pour se reposer dans le jardin à l'ombre des arbres.

Une belle réussite, nous en redemandons !





L'Ain de ferme en ferme.

2 JOURS POUR DÉCOUVRIR LE MEILLEUR DE NOS TERROIRS
+ de 500 fermes et 100 circuits dans 22 départements

Edition spéciale 2020 !



Qu'est-ce que De Ferme en Ferme ? Cet événement porté par le Réseau CIVAM* se déroule normalement chaque année le dernier week-end d'avril. Cette année étant particulière, il a été repoussé au 26 et 27 septembre. 30 fermes devaient participer mais en raison du contexte sanitaire, des producteurs se sont retirés de l'événement. Les 25 fermes participantes engagées dans une démarche d'Agriculture Durable, ont ouvertes leurs portes au grand public. C'était l'occasion de découvrir leur métier, leurs savoir-faire et leurs pratiques agricoles au travers de visites guidées et de dégustations !

Valeurs. Les paysans participants souhaitent ainsi communiquer, dans un esprit de vérité, sur leur métier et leur passion à des visiteurs souvent extérieurs au monde agricole. L'objectif est de :



- promouvoir les métiers de l'agriculteur sur la base des indicateurs de l'agriculture durable : économiquement viable, socialement vivable et équitable, écologiquement saine.
- promouvoir les savoir-faire et les productions dans une démarche de qualité.



- favoriser les démarches collectives qui s'inscrivent sur un territoire.
- générer des rencontres et des échanges (lien ville-campagne).
- professionnaliser les agriculteurs à l'accueil du public par la formation.

Qui sont les participants ?

L'opération est ouverte exclusivement aux agriculteurs en activité inscrits à la MSA. Ces agriculteurs élaborent leurs produits et/ou leurs prestations de façon non industrielle, dans des ateliers de taille limitée. Ils s'engagent à participer à une démarche de sensibilisation et d'évaluation de leurs pratiques agricoles par rapport à l'agriculture durable. Chaque participant signe cette charte d'engagement qu'il doit respecter. Durant l'opération, des visites d'évaluation sont effectuées sans avertissement préalable et permettent de vérifier la bonne application du cahier des charges sur des fermes choisies au hasard. En cas de non respect de la charte, la participation aux éditions ultérieures pourra être refusée.

Du Bugey à la Vallée de la Valserine 8 fermes participaient dont deux de notre village.

Il suffisait de suivre les panneaux "De Ferme en Ferme" qui reliaient les fermes d'un même circuit. L'épouvantail, symbole de cette manifestation, indiquait que vous étiez bien arrivés.

Si vous avez poussé leurs portes, dans chacune des deux fermes, pas moins d'une quinzaine de fidèles bénévoles accueillaient les visiteurs venus rencontrer la vie paysanne avec ses chèvres, cabris, boucs, ânes et cochons.



Le virus de la Covid 19 et le protocole sanitaire ont empêché la préparation des paniers pique-nique mais le chocolat, le vin chaud, les fromages et les crêpes ont pu être dégustés sur place dans le respect des règles sanitaires.

Les trois années précédentes, c'était entre 600 et 800 personnes qui s'étaient déplacées dans les deux fermes. Cette année, l'événement ne s'est pas déroulé dans un contexte serein, nul doute à cause du contexte sanitaire mais également à cause d'une pluie forte et d'une température de 5° qui ont dû en refroidir plus d'un. Restaient les plus déterminés décidés à braver l'intempérie hivernale pour la saison. Ils ont bien fait, l'accueil des fermiers et des dévoués bénévoles, les sourires dissimulés sous les masques ont réchauffés les visiteurs. Et ce n'est pas moins de 200 personnes qui se sont déplacés à la rencontre d'Angélique et Johann DUBOC à la chèvrerie de NOIRECOMBE et d'Emmanuelle et Guillaume MOULIN DUPERRIL à la ferme de MENTHIERES.



*Les CIVAM



(centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) sont des groupes d'agriculteurs et de milieux ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agro-écologique. Ils constituent un réseau de près de 130 000 associations qui œuvrent depuis 60 ans pour des campagnes vivantes.

L'Amicale des Sentiers.



Cette belle association communale a été créée en 1995 par trois jeunes chézerands, Christophe Coutier, Dominique Blanc et David Mathieu.

Les statuts ont été déposés l'année suivante et l'association est depuis en activité sous l'égide de la loi 1901.

L'objectif de cette structure est d'entretenir, d'ouvrir et de baliser les sentiers, dans le but de garder ouverts et praticables les chemins communaux dont la commune est riche mais aussi de permettre la promotion de notre vallée en permettant de la découvrir au plus près.

Depuis 1996 l'association a été motrice dans la création de plusieurs événements clés.

Dès la fin des années 90 un premier topo-guide a été en réflexion puis réalisé, afin de faire connaître les possibilités de promenades balisées.

En 2003 la passerelle du Moulin Thomas qui avait été emportée durant les crues de 1910 a été reconstruite. Ce fut un formidable coup de pouce pour la ré-ouverture de tracés qui étaient bloqués jusqu'alors.

Ensuite, durant une dizaine d'années, chaque été la commune a été le terrain d'accueil de nombreux marcheurs pour « La Marche pour Tous » que l'association organisait grâce à ses membres et de nombreux bénévoles. Les tracés proposés étaient alors grandement créés de toutes pièces et permettaient des découvertes inhabituelles.

Ce fut un réel succès, reconnu et recherché dont la dernière édition a eu lieu en 2013.

Cette même année l'Amicale des Sentiers avait, conjointement avec l'association de Champfromier décidé de célébrer les 100 ans de La Voie du Tram. Toute une aventure, qui avait tant bien que mal fédéré toutes les communes de la basse Valserine jusqu'à Bellegarde, afin de fêter comme il se devait la mémoire du Tram.

Une grande marche avait pris son départ depuis la gare de Bellegarde pour être accueillie en fanfare au terminus à Chézery-Forens, à l'actuel silo à sel de la plateforme de la DDT.

Les Voies du Sel, grande randonnée équestre trans-jurassienne ont pendant quelques années choisies la commune pour terminer leur périple. L'Amicale était bien sûr de la partie et a joué son rôle d'ambassadrice du village auprès des centaines de cavaliers qui faisaient crépiter les rues de Chézery sous les sabots de leurs chevaux.

Depuis 2018, un projet de remaniement des topo-guides est en cours. L'idée est de l'actualiser en y incluant les modifications et créations de certains itinéraires.

Au total ce petit fascicule proposera pas moins de 164 kilomètres de chemins balisés.

La construction et le financement de ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration de la communauté d'agglomération, au soutien de son technicien Monsieur Bruno Ladet et l'aide de la municipalité.

La parution est prévue pour ce printemps prochain.

A ces événements, il ne faut pas oublier le travail de fond réalisé chaque année par les membres de l'Amicale pour tous les entretiens et les balisages qu'ils réalisent.

Tous les chemins sont juridiquement sécurisés. La signature de conventions entre les différents propriétaires et la communauté d'agglomération permet de libérer les propriétaires si un marcheur venait à être accidenté.

Il est à rappeler que SEULS les sentiers balisés sont sécurisés (jaune : petite randonnée ; rouge et jaune : grande randonnée de pays ; rouge et blanc : grande randonnée).

A ce jour l'association parvient à conserver un nombre stable d'adhérents, jeunes et moins jeunes, et les nouvelles candidatures sont toujours les bienvenues.

Hors des restrictions sanitaires actuelles, l'association organise en interne des promenades mensuelles dans la proche région (Retord, Jura, Nantua, Collombier...).

Entreprise DIPTAL-ROLL'X

Roll'x une équipe de passionné aux services des plus grands athlètes mondiaux. 100% Made in France , 200% passion

Notre village abrite depuis 1987 l'unique fabricant français de roues de roller, Roll'X.

L'entreprise familiale créée à Oyonnax en 1978 par Alain Myallonnier a su se faire une place sur le marché français parmi les géants que sont Matter ou MPC. C'est son fils Olivier, qui nous fait la visite.

Le gérant Olivier Myallonnier est pour le moins passionné et passionnant !

Il pourrait parler pendant des heures de son travail, et nous a expliqué le fonctionnement de toutes ses nombreuses machines.

Chez Roll'X sont créées et fabriquées des roues 100% françaises de roller, trotinette et rollerski.

Forte de 33 ans d'expérience, l'entreprise mise sur la qualité de ses produits, contrôlée à chaque étape de la production pour une fiabilité maximale.

Tous les week-ends, Olivier traverse l'Europe pour se rendre sur les compétitions de rollerski (skis-roues) et de rollers afin de commercialiser son travail.

Il travaille principalement avec des professionnels ou des amateurs de haut niveau.

Un seul grain de sable dans ses roues aujourd'hui : La COVID !

La pandémie ayant entraînée la suspension de toutes les manifestations sportives, il n'est plus possible à Olivier de se déplacer et de vendre ses roues.

Le site de vente sur internet est en sommeil faute de compétition.

Face à l'épidémie, l'entreprise souffre.

Comment Olivier voit l'avenir ?

La retraite approchant (d'ici 5 ans maximum) il espère passer le flambeau !

« Je ne veux pas que tout s'arrête comme ça, je souhaite vraiment transmettre mon savoir-faire. Mes machines ne sont pas d'une grande valeur, elles ne sont plus toutes jeunes mais elles fonctionnent.

Je veux trouver quelqu'un de passionné avec qui je suis prêt à enseigner mon métier pendant 6 mois/1 an voir plus si besoin»

Souhaitons-lui de trouver un repreneur, afin que l'aventure continue !

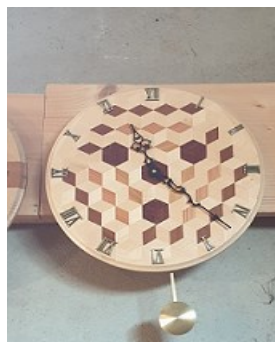
Petit rappel: En 2013 Roll'x remporte la coupe du monde de rollerski avec Ksenia Konokhova puis en 2014 en coupe du monde (globe de cristal), Eugenio Bianchi (Italie) l'emporte à nouveau, tout comme Ksenia Konokhova (Russie). Le Français Romain Claudon est 2ème. La 3ème place revient à Simone Paredi (Italie). **Tous en 100% Roll'X !**

Merci à Olivier pour le temps qu'il nous a consacré.

Vous voulez en savoir plus, visitez le site: <https://www.rollerenligne.com>



La reconversion réussie de Fernand MERMILLON



Fernand Mermillon, né le 20 janvier 1942 à Chézery, plus précisément rue de la diamanterie est un ancien du village. Il nous explique qu'à 14 ans, il obtient son certificat d'études. Il intègre l'entreprise familiale, pas vraiment un choix mais plutôt un chemin tout tracé, tout comme son frère. Il acquiert un savoir-faire et cet amour du bois qui ne le quittera plus. Il exercera ce métier jusqu'à ses 60 ans. Bien méritée, c'est en 2002 qu'il prend sa retraite.

C'est en voyant son neveu Christophe s'adonner à la marqueterie que vient à Fernand l'envie de s'essayer à cette technique qui remonte à l'Antiquité.

Il commence par une table. Puis, arrivent des plateaux, des horloges, des bols... Il travaille différentes essences comme le frêne, l'if, l'ébène même le bois exotique... De ce passe-temps naît une passion.

Tout nouveau projet doit être réfléchi en amont. Ce travail de précision demande beaucoup de patience autant dans la découpe des pièces que dans l'assemblage. Parfois, il y a des ratés bien évidemment mais à chaque fois il persévère et trouve la motivation pour faire encore mieux. Avec l'expérience, il recherche la complexité et joue avec les trompe-l'œil. Lorsque des objets doivent être tournés comme les bols par exemple, c'est à Sébastien, employé dans l'entreprise Mermillon, qu'il confie cette tâche.



Tournage sur bois



Certaines créations, comme celle-ci, ont demandé une quinzaine de jours de travail



En parallèle, il exerce sa passion dans la déco d'intérieur.

Des lampes, des sapins de Noël et bien d'autres choses voient le jour...

Faute de manifestation, cette année, Fernand n'a pas pu beaucoup s'exercer, encore moins exposer ses réalisations.

Il lui tarde de pouvoir à nouveau manipuler ses petits morceaux de bois, partager ses connaissances et cette passion qui l'anime.

Nous n'avons pas pour habitude de mettre un nom au bas des pages, mais nous voulions souligner que cet article a été écrit par sa petite fille, Marion. Si d'autres jeunes souhaitent parler d'un proche, un lieu ou tout autre sujet, qu'ils n'hésitent pas à nous le faire partager.



Témoins des traditions.



Je suis né au Grand Essert à Chézery, en 1920, dans la famille Jaquinod-Carry. Il y avait plusieurs familles Jacquinod à Chézery, alors on mettait un deuxième nom pour les différencier. Je vis à la ferme du Raffourd à Chézery avec mon épouse Marcelle.

On était six, moi j'étais le quatrième, On avait 5 vaches et huit hectares là-bas sous la Poutouille, mais c'était surtout des bois. La terre était louée à un voisin parce qu'on n'avait pas assez pour tourner. A l'époque, il n'y avait pas de grosses propriétés, mais il y avait de grosses familles !

J'ai commencé à faucher à la faux, j'avais douze ans. Mon père fauchait et moi j'enchapelais (refaire le fil d'une faux avec un marteau et une enclume). A quatorze ans j'ai commencé à porter le foin à fagots.

En 1939 j'avais 19 ans. Mon père avait pris une attaque alors j'ai dû le remplacer. C'était en avril et j'ai dû semer. A l'époque, on semait et fauchait à la main. On fauchait le matin à la rosée et le soir avant la nuit. Ma sœur désandelaït (étaler le foin pour qu'il sèche bien).

Le soir fallait faire des cuchons pour que le foin prenne la rosée le matin, parce que, au lever du soleil, ça fait noircir la feuille et ça fait perdre de la valeur pour le lait. Et puis, on râtelait entre les cuchons. Chaque poignée de foin avait de la valeur ! On décuchait quand c'était dérosé vers les 10h. On faisait 2 fagots de foin avant dîner. Oh, maintenant on pourrait plus faire, mais à cet âge là, on faisait bien ! Quand on arrivait à la maison, fallait encore monter l'échelle avec le fagot pour le poser sur le quartier. C'était pas rien ! Des fois, il y avait les tavans qui nous dévoraient la figure, ça faisait chaud !

Bien souvent, on avait juste le foin pour tourner. Alors, on bûchait la feuille de frêne, quand arrivait le mois de septembre et qu'il n'y avait guère de regain. On allait couper des branches de frêne le long des haies, on coupait la feuille, on la mettait dans des draps, des lanfius come on disait. La feuille on la donnait verte, puis on en faisait sécher dans la grange, pour qu'elle soit à l'ombre, parce que si vous la mettez au soleil, elle devient toute rouge.

Quand on moissonnait, on faisait les fascines ou javelles et on les liait avec des mailles qu'on coupait dans les buissons. A ce moment là, les femmes portaient aussi les fascines. Les hommes en portaient six quand c'était de l'orge (c'est moins lourd) et cinq quand c'était du blé d'hiver. Le blé on le fauchait à la faux, avec un arceau pour ne pas qu'il s'ébruche.

On faisait aussi le regain. A cette époque là, je comptais tous ! C'est qu'il fallait pouvoir tenir l'hiver ! En haut, il y en a qui montaient faner. Ils descendaient le foin dans une maison qui s'appelait La Serra (elle est tombée maintenant) et le descendaient à traîneau l'hiver. On avait des souliers à clous pour retenir les pentes.

Les gens de la Rivière, allaient faner aux cinq chalets, au dessus des roches franches, sous le Reculet ! Nos voisins, allaient faner aux Ravières, en dessous du Gralet.

L'automne ça labourait. Ceux qui n'avaient pas d'attelage prenaient les bœufs du voisin. Au Grand Essert, ça venait les bœufs de Menthieres. On nourrissait le propriétaire et les bœufs. Les bœufs de travail, ils avaient bon pied et savaient porter le joug. Quand ils arrivaient à sept ou huit ans, on les vendait, ils avaient bonne viande et faisaient beaucoup d'argent à la boucherie. Par contre, les vaches on les attelait par quatre et on les gardait jusqu'à quatorze, quinze ans. Elles étaient juste bonnes à faire des saucisses !

Les bouchers de Chézery, ils faisaient maquignons. Ils ramassaient les veaux, vaches, ils allaient aux foires. Ainsi vivait-on dans cette vallée si belle, dans ce petit village montagnard où chacun était attaché à son coin de terre, à sa maison.



Extraits tirés du livre de Anne-Marie Prodon : Sagesse Paysanne, histoires de vies

Le saviez-vous ?

Les foires de Chézery



La société chézérande, mis à part les fonctionnaires, douaniers pour la plupart, et quelques notables de l'Abbaye, ne savait guère jusqu'au début de siècle ce que pouvait être ce qu'on appelle aujourd'hui la société de consommation.

Les familles vivants de la terre étaient nombreuses et pauvres, les troupeaux tous petits, les parcelles encore plus petites, et souvent quel « travers » ! Des Etrêts aux Closettes, pas une terre à peu près d'aplomb !

Ce ne sont guère que les travaux de mise en place de la voie du Tram qui soulagèrent un peu les pauvres. Alors, malgré l'importante population de la vallée, l'économie était de règle dans bien des ménages. Peu de rentrées et donc des dépenses réduites au minimum. Sérac et pain servaient de nourriture de base, la viande était réservée pour les jours de plus grandes fêtes, ou pour les ménages qui pouvaient compter sur un salaire régulier.

Et pourtant trois foires venaient ponctuer l'année. Deux grandes, le 25 mai et le 14 septembre, une moins importante, le lendemain de la Toussaint.

Les deux premières attiraient les gens de Lélex à Champfomier. C'étaient essentiellement des foires d'intérêt économique. L'aspect fête foraine, bien que déjà présent avec le manège des enfants, était loin d'être primordial.

Le 25 mai, l'herbe n'est guère à la montagne, surtout si l'hiver a été long. Alors souvent, les éleveurs arrivaient, à court de fourrage, et ne pouvant acheter le foin, faute d'argent, cherchaient à vendre leur bétail excédentaire... C'est ainsi qu'une vingtaine de bovins descendaient à l'Abbaye, sans compter la quinzaine de chèvres que Jean l'Afrique tirait derrière lui depuis sa montagne.

Il s'agissait donc d'acheter et de vendre au mieux, en fonction aussi de ce qu'offrait le maquignon local. Car la plupart des transactions ne se faisaient pas à la foire, mais entre éleveurs ou entre propriétaires et bouchers.

En septembre, la récolte des foins est terminée. La seule approche de l'hiver, la quantité, la qualité du foin justifiaient cette foire du 14 septembre.

Autour du foirail se groupaient les camelots, drapiers et marchands de toute sorte, que toutes les femmes sans exception venaient visiter, habillées des dimanches. Ces jours de foire étaient, en effet, extraordinaires, car rares.

Le seul fait du rassemblement de toute la population au bourg, les transactions, le maniement d'argent, entraînaient une certaine réjouissance que les boutiques et les cafetiers savaient bien susciter : ainsi le liard faisait vendre aux gamins ses brioches à un ou deux sous, les cafés ne désemplissaient pas, les parties de « bourre » et « bête ombrée » n'en finissaient plus.

Parler de fête serrait un peu excessif ; seul le jour de la Saint-Roland pouvait prétendre à ce titre... mais chaque foire fût un événement à Chézery.

Les foires disparurent bien vite. Après le début du siècle le déclin s'accrut. Non que le cheptel diminua : c'est l'éleveur qui dépend de plus en plus d'intermédiaires et les transactions directes se raréfient. La transaction du monde agricole, l'exode rural, la guerre, l'amélioration des communications, l'évolution des habitudes alimentaires, le développement des villes furent autant de facteurs devant avoir raison de la multitude des petites foires de campagne. Les foires de Chézery n'échappèrent pas à la règle.

Extrait du livre Rémy...une trace ? De André et Madeleine Monnet.

Promenade à Chézery-Forens

Voici un feuilleton proposé de la visite du village d'après l'œuvre de Monsieur Lucas Grenard habitant des Etrêts.

Laboureur de son état, il avait à cœur de voir son village prospère, ses habitants heureux, croissants.

Il se désolait de voir une famille près de sa fin, ou le quitter sans retour, car le logis vidé, comme les humains, meurent les bâtisses.

En 1955 il publia son travail, aussi certains noms de lieux dits ainsi que ceux des personnes ou familles mentionnées peuvent paraître étrangers ou lointains pour certains lecteurs, toutefois cela pourrait être une opportunité d'aller s'enquérir de ces manques ou oublis auprès de nos aînés afin de remettre en lumière un passé pourtant « proche » mais déjà révolu.

Connaître et aimer davantage la Vallée qui nous est chère, où ont vécu nos pères et où, du moins, nous l'espérons, vivrons nos enfants. De plus, chaussures et bâtons nous sont des objets familiers, alors prenons le temps de nous promener, ...chez nous.

Préambule :

« La Vallée où nous pénétrons a toutes les apparences d'une belle habitation.

D'abord, un sous-sol, des caves : Sous-Roches ; la Léchère.

Un rez-de-chaussée : Le Grand-Essert ; L'Abbaye ; Forens.

Un premier Etage : les hameaux de Fontaine-Bénite au Champeroux.

Un second : Noirecombe, La Rivière, jusqu'aux Granges.

Un troisième : Les Vernay d'en-Haut, quelques fermes éparses, Les Replats.



Elle est flanquée de deux tours que représentent Menthrières et les Closettes. Pendant que les Etrêts, par chacun de ses paliers, semble desservir tous les étages... Mais là, dès le départ, les difficultés s'accumulent : le premier et le deuxième nous montrent des pentes abruptes, plus haut quoi que s'atténuant, elles sont redoutables en hiver. Montons toujours, et nous sommes à Chalam, l'un des sommets culminants du Jura.

Déserté, à une maison près, les mesures conservent encore le nom des anciens habitants. Pourtant, il garde une certaine animation durant la belle saison. Les touristes y sont à l'aise, y trouvent des points de vue intéressants.

De part et d'autre, monts abruptes, les plus hauts du Jura, ailleurs, rocs et défilés sans nom. Le Val est un monde isolé, à part.

Les familles qui s'y sont implantées au long des âges, y poussent des racines millénaires ; ne le quittent que par extinction. A chaque génération, quelques individus s'en échappent et malgré l'attachement qu'ils lui gardent, n'y reviendront pas, ni leurs enfants.

La place y fut mesurée et l'est encore, malgré les vides, où la nature reprend ses droits et pour longtemps. »

Bonnes promenades sur les chemins balisés et à la prochaine fois...



Culture pour petits et grands

C'est quoi la différence entre un pays et une nation ? Pourquoi notre drapeau est-il bleu blanc rouge ? C'est quoi « être de droite » ? Et « être de gauche » ? À quoi sert un Président de la République ? Et les secrétaires d'État, ils font quoi ? Quelle est la différence entre un député et un sénateur ? Des questions comme celles-là, beaucoup d'entre nous se les sont posées un jour.

Comment adhérer à un projet démocratique si on n'en comprend pas ou plus les mécanismes et la finalité ? Et comment les expliquer à nos enfants si, soi-même, on peine à les appréhender ?

D'où la réflexion que s'est faite François Hollande depuis quelques mois : « Et si on revenait à la base : l'explication simple et didactique de nos institutions démocratiques ? » mais que le Président ne peut s'empêcher de saupoudrer d'humour.

Ce livre n'est pas un livre partisan, c'est l'ouvrage d'un homme qui, à travers sa fonction, a eu le temps de voir les Français déboussolés face à des décisions politiques qu'ils ne maîtrisent plus et même, qu'ils rejettent.

Ce livre s'inscrit dans la collection « Quand ça va, Quand ça va pas » puisqu'à la fin de chaque chapitre, le Président Hollande donne ses bons et ses mauvais « points ».



L'illustratrice Laure Monloubou

Les illustrations de Laure Monloubou aideront les plus jeunes à « rentrer » dans le texte.

Exceptionnellement, cet ouvrage ne s'adresse pas aux enfants de 5 à 10 ans mais aux jeunes de 10 à 100 ans. Il n'est jamais trop tard pour comprendre le pays dans lequel nous vivons.

Qui est Laure Monloubou ?

Dans les années 80, Laure est arrivée à **Chézery-Forens**, à l'âge de 4 ans, avec ses parents Michèle et Jacques Monloubou. Devenue Bellegardienne, quelques années plus tard, elle étudie au collège Saint-Exupéry, avant d'enchaîner sur un baccalauréat A3 (dessin dans un lycée de Bourg-en-Bresse). Elle intègre ensuite l'école de dessin Emile Cohl, à Lyon, spécialisée dans l'illustration pour la jeunesse.

La désormais Lyonnaise choisit rapidement de se consacrer aux livres pour enfants, comme illustratrice dans un premier temps, avant d'écrire des scénarios, dans un second temps. « *Le départ de tout était le dessin, je voulais raconter des histoires. Du coup, le livre pour enfant m'a tout de suite correspondu. J'aime l'idée du livre lu par les enfants, je voulais m'adresser à eux.* »

En 16 ans, elle en est à une vingtaine d'ouvrages, dont une quinzaine au crayon.

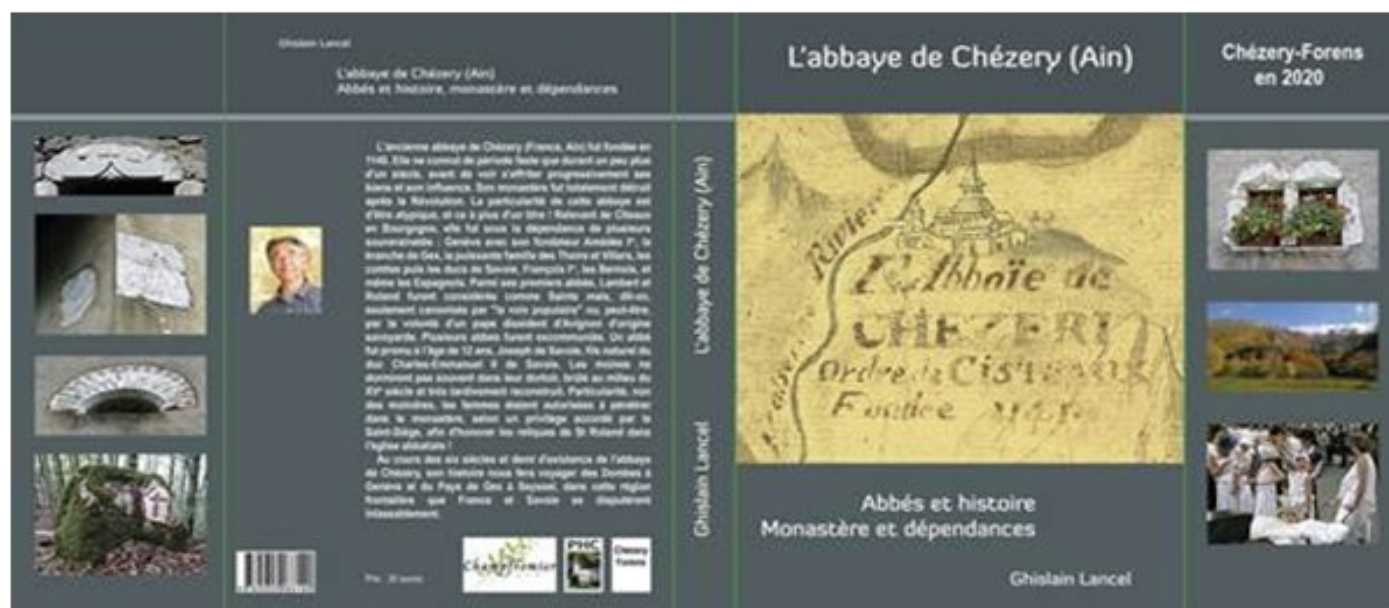
Son plus gros succès ? Le livre avec Michel Cymes, intitulé *Quand ça va, quand ça va pas – Leur corps expliqué aux enfants et aux parents*, paru en 2017, écoulé à 50 000 exemplaires.

Laure enchaîne avec deux autres opus dans la même série documentaire, aux éditions Clochette puis Glénat jeunesse. Elle collabore avec Philippe Grimbert, sur le thème des émotions, puis avec le célèbre Thierry Marx, sur le thème de l'alimentation.

Un quatrième ouvrage sortira le 12 février prochain, en collaboration, cette fois, avec l'ancien président de la République, François Hollande, sous le titre « *Leur République expliquée aux jeunes et aux moins jeunes* ».

L'éditrice, Maureen Dor, l'a une nouvelle fois, choisie pour les illustrations. « *Quand elle a une idée, elle va jusqu'au bout, sourit Laure. Il lui était venu cette idée de faire quelque chose autour de la France, des institutions, de la République. Elle a cherché un auteur. Je ne sais pas comment elle a fait pour contacter François Hollande. L'ancien président a bien aimé les livres de la collection et a trouvé beaucoup d'éléments à intégrer.* »

L'aventure a commencé en avril 2019. « *Maureen m'a dit de m'asseoir avant de m'annoncer le nom de l'auteur. Cet ouvrage s'adresse à des enfants un peu plus âgés que les précédents de la même collection. J'ai un dessin pour les petits enfants au départ. Il a fallu que j'adapte mon trait, en utilisant une autre technique, ça fonctionne bien au final !* »



Ouvrage relié (pages ficelées, et non collées), format : 210 x 297 mm (A4), avec rabats (100 mm). Epaisseur : 30 mm. Poids : 1,925 kg. Le livre se compose de 408 **pages** comportant 169 **illustrations** (sceaux, plans reconstitutifs du monastère et des églises, plans de localisations des dépendances, portraits, extraits d'actes, photos actuelles, cartes-postales anciennes, dessins, etc.)

En haut des pages, des onglets de couleur (violet, rouge, vert, bleu et jaune) permettent d'accéder directement aux divers chapitres :

- 1 - Abbés (35 abbés attestés et 4 non justifiés), prieurs et religieux.
- 2 - Edifices du monastère (les deux églises abbatiales, cloître, dortoirs, prisons, etc.)
- 3 - Dépendances et terres de revenus (auberges, moulins, droits dans chaque village, etc., à Chézery et aux environs, en Haut-Bugey, Pays de Gex, Savoie, Dombes, etc.)
- 4 - L'abbaye au fil des siècles (histoire du pays, guerres, les particularités locales entre France et Savoie, les abbés commendataires, les aumônes, la mainmorte, les vaches de sépulture, et bien d'autres sujets...)
- 5 - Justificatifs et Compléments (Listes chronologiques référencées de tous actes citant les abbés, les religieux et les censitaires des diverses dépendances ; index des villages et lieux-dits de 7 pages). Table des matières (11 pages).

L'ancienne abbaye cistercienne de Chézery (France, Ain, ancienne Savoie) fut fondée en 1140 par le comte Amédée I^{er} de Genève, sur des terres qui passèrent ensuite à sa descendance héritière de Gex, puis à la puissante famille des Thoire et Villars, et en 1326, presque sans discontinuité pour plus de deux siècles, aux comtes puis ducs de Savoie.

Elle ne connut guère plus d'un siècle de prospérité, avec deux abbés, Lambert et Roland, hypothétiquement sanctifiés.

L'antipape savoyard Félix V aurait donné le dernier élan à cette abbaye (allongement de l'église et promotion de Roland) avant que la lente dégradation morale ne reprenne, parallèlement à la détérioration des bâtiments.

Atypique est cette abbaye, où elle dispose dès les débuts d'une grange en Dombes qui bien plus éloignée que de la journée de marche voulue par la Règle cistercienne, où ils accaparent en 1322, avec l'appui du pape Jean XXI (premier pape d'Avignon) la terre de Lélex appartenant à St-Claude, où le dortoir, brûlé lors d'un incendie du milieu du XVI^e siècle manqua durant des siècles, où des abbés, et pas seulement des commendataires, dilapidèrent le patrimoine sans égard aux menaces d'excommunications, où l'on vit un abbé promu à l'âge de 12 ans (Joseph de Savoie, fils bâtard du duc Charles-Emmanuel II de Savoie), où les moines eurent très longtemps un rôle de séculier ayant charge de la paroisse, où les femmes furent autorisées à pénétrer dans le monastère (selon un privilège accordé par le Saint-Siège, afin d'honorer les reliques de St Roland dans l'église abbatiale), où un prieur voulut sauver le monastère en attribuant aux moines l'abergement de la mense abbatiale, et où les derniers abbés furent les évêques d'une terre devenue française (depuis le Traité de Turin, en 1760).

L'Abbaye de Chézery était l'une des plus méconnues des abbayes cisterciennes. Ce livre va contribuer à lui redonner la place et la notoriété qui lui reviennent dans la galaxie des abbayes de cet ordre monastique encore très présent de nos jours.

Réservations et commandes de l'ouvrage. Contacter Ghislain LANCEL, Président de PHC, demeurant 1315, Route du Bordaz, 01410 CHAMPFROMIER (Tél. 06 31 57 63 15), ou par [mail](mailto:phc.champfromier@gmail.com) : phc.champfromier@gmail.com

Prix du livre et vente directe: 30 euros (Chèque au nom de l'association PHC).). L'ouvrage aurait du être dédié à Chézery mais a été annulé à cause du protocole sanitaire de la COVID 19 interdisant les rassemblements. Il est en vente chez l'auteur (Champfromier) et à la Fromagerie de l'Abbaye (Chézery).

Roulade de porc aux cèpes et raisins blancs

Ingrédients pour 4 personnes

- Rôti de porc d'environ 1,2 kg
- 300g Cèpes
- 200g Chair à saucisse
- 1 Grappe de raisin blanc
- 1 Oeuf
- 1 gousse d'Ail
- 1 Oignon
- 2 échalotes
- 10 cl Vin blanc sec
- 3 cuil. à soupe Huile d'olive
- 1 Brin de sauge
- Sel et poivre



Préparation:

1/ Coupez 4 belles tranches de cèpes et hachez le reste avec l'oignon.

Dans une poêle, faites sauter ce hachis 5 min dans 2 cuillères à soupe d'huile chaude.

Laissez tiédir et mélangez avec la chair à saucisse, l'œuf, l'ail pressé, feuilles de sauge ciselées, du sel et du poivre.

2/ Ouvrez le rôti à plat. Etalez la farce à l'intérieur, refermez le rôti et ficelez-le. Placez le rôti dans un plat avec les échalotes pelées en quartiers, les tranches de cèpes, puis ajoutez le vin et un petit filet d'eau. Salez, poivrez et arrosez la viande du reste d'huile. Faites cuire 1 h 15 au four préchauffé à 160 ° (th.5-6). 3/ Ajoutez les raisins et les feuilles de sauge restantes et poursuivez la cuisson 15 mn. Passez sous le grill 3 mn en fin de cuisson si le rôti n'est pas assez doré. Servir bien chaud.

Bon appétit.



Vous sou-
tester du
riel qui faciliterait votre quotidien ?



haitez
maté-



Ayez le réflexe CLIC

Des difficultés de déplacement, une préhension moins fine, une vision moins performante ... Face à l'avancée en âge, il peut devenir nécessaire de recourir à des aides techniques pour maintenir son autonomie. Le CLIC du Pays de Gex propose, gratuitement, la mise à disposition temporaire de matériels adaptés pour vous permettre de les tester gratuitement pendant 1 mois et de vous assurer qu'ils répondent à vos besoins. Cette mise à disposition a pour objectifs de :

- de pallier une incapacité temporaire ou définitive ;
- de vous assurer de l'opportunité de l'aide technique que vous aurez choisie. Tél : 04 27 82 72 52.

Site : www.atousprevention-ra.fr
Demander le catalogue par mail: clac@paysdegexagglo.fr ou télécharger le catalogue sur : clac@ccpg.fr

Vous pouvez consulter les sites de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ou « Pour les Personnes âgées » pour obtenir plus d'informations concernant votre recherche de matériel adapté à vos besoins.
<https://www.cnsa.fr/compensation-de-la-perde-dautonomie/aides-techniques/les-aides-techniqueshttps://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-domicile/sequiper-de-materiel>

Les possibilités de financement

Le financement des aides techniques relève de la compétence de la Sécurité Sociale et nécessite une prescription médicale. Différents organismes peuvent aider à financer l'acquisition de matériels adaptés :

- Le Conseil Départemental via la Prestation Compensatoire du Handicap (P.C.H.) et l'Allocation Personnalisée Autonomie (A.P.A) ;
- Les différents régimes de protection sociale et caisses de retraite de votre résidence : (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, Régime Social des Indépendants, Union Régionale des Assurances Maladies ...) ;
- sous conditions de ressources ;
- Les mutuelles privées ;
- Des Centres Communaux d'Action Sociale (Mairie du lieu d'habitation).

Vous avez besoin d'aide ? Ayez le réflexe CLIC : 04 50 41 04 04.

- Les lundis, mercredis et jeudis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Les mardis : pas de permanence téléphonique le matin, l'après-midi de 14 h à 17 h.
- Les vendredis : de 9 h à 12 h, pas de permanence téléphonique l'après-midi.

N'hésitez pas à nous laisser votre message. Nous consultons quotidiennement notre boîte vocale et nous vous rappelons systématiquement

Le CLIC vous accueille, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

Les Terrasses de Chevry, bât. D, 29 rue Saint Maurice, 01170 Chevry

- Les lundis et jeudis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les mardis : le matin sur rendez-vous et l'après-midi de 14 h à 17 h.
- Les mercredis et vendredis : le matin de 9 h à 12 h et l'après-midi.

Quelques adresses utiles

- Maison Départementale de la solidarité : 62 rue de Genève. 01630 SAINT-GENIS-POUILLY. Tél : 04 50 20 52 20.
- Service Social CARSAT : Place Gambetta 01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE. Tél : 04 57 94 10 02.
- Service social de la Mutualité Agricole (MSA) : assistante sociale : 04 74 45 98 31.
- Mail : berezat-marienoelle@ain-rhone-msa.fr. Tél 04 74 45 98 30.
- Allô Maltraitance des personnes âgées : ALMA 01. Tél : 04 74 23 49 45. Mail : alma-01@orange.fr. Site : www.alma-01

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN ET VOTRE COLLECTIVITÉ LOCALE.

Le Pôle métropolitain impulse et coordonne des politiques publiques pour répondre d'une seule voix aux défis spécifiques de notre territoire. L'enjeu : rassembler les énergies de nos intercommunalités membres pour construire des projets porteurs de sens, au service de la transition écologique et de la qualité de vie des habitants. Le Pôle métropolitain renforce vos capacités d'action dans les domaines suivants : transition écologique du territoire développement des transports publics et des nouvelles mobilités aménagement durable du territoire création d'emplois et développement de la formation et de l'enseignement supérieur.

COMMUNE : 117 communes dans le Genevois français Action locale.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OU AGGLOMÉRATION : 8 intercommunalités réunies.

Fiche d'identité 2019. Source INSEE/CCI 01/ CCI 74	Population	Variation population Depuis 2014	Nombre d'emplois 2016	Nombre d'entreprises 2018
Annemasse AGGLO	91328	8.9%	28529	5096
Arve et Salève	20327	9.9%	3720	948
Faucigny Glières	27970	6.8%	13350	1622
Genevois	46165	20.8%	11012	2100
Pays Bellegardien	22351	7%	6961	992
Pays de Gex AGGLO	97175	16.9%	19937	4231
Pays Rochois	28463	13.9%	9376	1764
Thonon AGGLO	89504	8.3%	26159	5672
Genevois Français	423283	11.9%	119044	22425

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS : agit pour le compte de ses membres Coordonne des stratégies communes à l'échelle métropolitaine. Accompagne les projets et mutualise des moyens pour agir. Développe des services pour améliorer la qualité de vie des 420000 habitants du territoire.

1/POURSUIVRE ET DÉVELOPPER 15 ANS DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : 1€ investi par les membres du Pôle métropolitain = 13,75€ en retombées directes.

Le Pôle métropolitain, essentiel dans la coopération transfrontalière : 3 générations de projets d'agglomération = 64.3 millions d'euros obtenus auprès de la Confédération suisse pour les projets d'aménagement et de mobilité sur le Genevois français.

Le Pôle métropolitain permet de faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul.

- **Financements obtenus depuis 2014/ 33,8 millions d'euros.**

Financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (GPRA, CDDRA et Convention Métropolitaine) Dédiés à des projets structurants dont la mobilité, l'innovation, l'économie, l'aménagement urbain.

- **Entre 3 et 4 millions d'euros.**

Programmations INTERREG IV et V France-Suisse Développer des services à dimension transfrontalière : GeoFab (aide les entrepreneurs à créer de nouveaux services numériques grâce aux géodonnées), Cité des métiers, Pact'Air (actions pour améliorer la qualité de l'air.)

- **6 millions d'euros.**

Partenariat avec l'État et ses opérateurs (notamment l'ADEME) Labellisation territoire à énergie positive (TEPOS) et TEPCV (croissance verte). 1€ investi par les membres du Pôle métropolitain = 13,75€ en retombées directes.

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS : agit pour le compte de ses membres Coordonne des stratégies communes à l'échelle métropolitaine. Accompagne les projets et mutualise des moyens pour agir. Développe des services pour améliorer la qualité de vie des 420000 habitants du territoire.

1 / POURSUIVRE ET DÉVELOPPER 15 ANS DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : 1€ investi par les membres du Pôle métropolitain = 13,75€ en retombées directes.

Le Pôle métropolitain, essentiel dans la coopération transfrontalière : 3 générations de projets d'agglomération = 64.3 millions d'euros obtenus auprès de la Confédération suisse pour les projets d'aménagement et de mobilité sur le Genevois français.

Le Pôle métropolitain permet de faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul.

— Financements obtenus depuis 2014/ 33,8 millions d'euros.

— Financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (GPRA, CDDRA et Convention Métropolitaine) Dédiés à des projets structurants dont la mobilité, l'innovation, l'économie, l'aménagement urbain.

— Entre 3 et 4 millions d'euros.

Programmations INTERREG IV et V France-Suisse Développer des services à dimension transfrontalière : GeoFab (aide les entrepreneurs à créer de nouveaux services numériques grâce aux géodonnées), Cité des métiers, Pact'Air (actions pour améliorer la qualité de l'air.)

— 6 millions d'euros.

Partenariat avec l'État et ses opérateurs (notamment l'ADEME) Labellisation territoire à énergie positive (TEPOS) et TEPCV (croissance verte). 1€ investi par les membres du Pôle métropolitain = 13,75€ en retombées directes.

2 / PLANIFIER À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS ET DU GRAND GENÈVE.

— Projet de territoire du Grand Genève. Projet d'agglomération.

Le Canton de Genève, la Région de Nyon (Vaud) et le Pôle métropolitain ont élaboré conjointement avec les partenaires suisses et français, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, trois générations de Projet d'agglomération transfrontalier. Un 4e projet est en cours d'élaboration (adoption en juin 2021). Ils permettent de se doter d'une vision partagée à court et long terme pour l'aménagement et le développement de notre bassin de vie. Ils permettent également de booster des projets opérationnels : réalisations de trams, de bus à haut niveau de service, de pôles d'échanges multimodaux, d'infrastructures modes doux, projets urbains, projets paysagers ou contrats corridors.

— Mise en œuvre des plans climat-air-énergie territoriaux.

Depuis 2018, le Pôle métropolitain assiste ses 8 intercommunalités membres dans la construction de leurs PCAET pour apporter plus de cohérence et d'efficacité aux actions à mettre en œuvre, selon l'ambition «Territoire à Énergie Positive» du Genevois français. Chaque territoire a désormais 6 ans (jusqu'à 2025) pour décliner son programme d'actions en fonction de ses objectifs stratégiques.

— Préparation du schéma de cohérence territoriale (SCOT) unique à l'échelle du Genevois Français.

Le Schéma d'accueil des entreprises, Le Schéma métropolitain d'aménagement commercial, Le Schéma métropolitain de l'habitat. À consulter ici : www.genevoisfrancais.org/sae

3 / DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR TOUS.

500 millions d'euros investis sur les projets de transports par le Genevois français d'ici 2023.

— Les grandes infrastructures de transports collectifs pour relier l'ensemble du territoire.

Sont concernés : LÉMAN EXPRESS 6 lignes / 45 gares / 230 km de réseau. Les TRAMWAYS. Les BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS). Le VÉLO Le Schéma cyclable du Grand Genève prévoit plus de 100 km de voies cyclables d'ici 2023.

Toutes les informations sur : www.genevoisfrancais.org

4 / ACCOMPAGNER LES PLANS DE MOBILITÉ DE VOS ENTREPRISES.

- Les entreprises de plus de 50 employés sont incitées à réaliser un plan de mobilité.

Mise à disposition de tous les employeurs : 10 jours d'expertise pour établir un diagnostic gratuit des déplacements des employés et concevoir un plan d'actions à mettre en œuvre. Pour les entreprises de moins de 100 travailleurs : 1 journée d'expertise pour un diagnostic «flash» des déplacements des salariés (optimisation de la flotte de véhicules, incitation au vélo, au covoiturage et au télétravail).

- Coworking et télétravail.

71 espaces de coworking sur le Grand Genève dont 12 sur le Genevois français Un réseau social local dédié :

www.gowo.network

5 / AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOTRE AIR.

PACT'AIR : Français et Suisses unis pour la qualité de l'air.

30 janvier 2018 : signature de PACT'Air, le 1er plan d'actions transfrontalier européen pour améliorer la qualité de l'air. Pour déployer l'animation EXP'Air dans un collège près de chez vous :

Ain > a.rat@alec01.fr

Haute-Savoie > ggassie@innovales.org

AIR2G2 : l'application pour mieux s'informer et mieux respirer.

L'application fournit des informations lors des épisodes de pollution et des recommandations pour adopter les bons gestes au quotidien. À télécharger gratuitement sur Apple Store et Androïd, ou sur www.air2g2.app PLUS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

6 / POUR PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LOCALES.

- **Le Genevois français est labellisé «Territoire à Énergie Positive» (TEPOS) depuis 2015.** D'ici à 2050, les collectivités membres du Pôle métropolitain se sont engagées à réduire drastiquement leurs consommations d'énergie à un niveau compatible avec leurs productions renouvelables locales. Aujourd'hui, sur les 9000 GWh/an consommés annuellement sur le territoire, seuls 10% sont issus d'énergies locales. **Objectifs :** 90% des logements à rénover au niveau basse consommation, soit 5000 logements par an. Diviser par 2 nos consommations d'énergie et multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable.

- **Réduire massivement les consommations d'énergie avec REGENERO**, le premier service public porté à l'échelle du Genevois Français Pôle métropolitain : tél 04 58 57 00 87 / www.regenero.fr

7/ PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ.

Les partenaires du Grand Genève s'engagent pour la préservation de l'environnement, des espaces agricoles et naturels sensibles, notamment à travers les documents de planification et d'aménagement des collectivités franco - suisses.

- **Des actions concrètes issues des contrats corridors.**

Restauration des marais de la Versoix (Pays de Gex), avec plusieurs actions transfrontalières : aménagements de plans d'eau pour les batraciens ou les oiseaux d'eau, lutte contre les espèces exotiques qui envahissent les marais, fauche et pâturage des prairies humides. Les écoponts de la Papeterie (Arenthon) et de Viry. Ce dernier rétablit la continuité d'un corridor biologique et permet à la faune de relier le Salève et le Vuache à la plaine genevoise, en passant au-dessus l'A40. Il favorise durablement la biodiversité et la sécurité des conducteurs en prévenant les collisions. 2,15 millions € de cofinancements de l'État de Genève (50%).

- **S'engager dans la lutte contre la pollution lumineuse avec « La nuit est belle ! »**

152 communes du Grand Genève (dont 79 communes dans le Genevois français) ont éteint leur éclairage public le temps d'une soirée. Un événement transfrontalier inédit ! Une économie énergétique de 40000 kWh dans le Genevois français. Quotidienne, cette démarche permettrait d'économiser l'équivalent de la consommation annuelle de Collonges Sous-Salève (4500 habitants). 39 communes du Genevois français engagées dans une extinction pérenne. Objectif : continuer la sensibilisation des élus et des habitants pour que le mouvement s'amplifie.

8 / ANIMER, INNOVER, PROMOUVOIR ET ENTREPRENDRE

Dans le Genevois Français. 22000 entreprises 119000 emplois 25% des salariés dans l'industrie 12% des salariés dans le BTP 142 zones d'activité identifiées, dont 16 zones d'envergure métropolitaine à animer durablement +4500 créations d'entreprise /année 7 filières soutenues : habitat durable, sport, santé & bien être, solidarité, alimentation, industrie du futur, mobilité.

- **Animer les filières** de l'industrie, du décolletage et de la mécanique, les activités sportives ou bien la construction durable sont fortement présentes sur le Genevois français.

- **Valoriser l'émergence d'activités innovantes** avec un taux de création d'emplois deux fois supérieur à la moyenne nationale, la création d'entreprises innovantes à valeur ajoutée est un enjeu fort. Déjà deux labels ont été attribués en 2019 au territoire du Genevois français : FRENCH TECH pour les start up issues des nouvelles technologies et du numérique et FRENCH IMPACT pour celles spécialisées dans l'innovation sociale.

- **Promouvoir nos atouts et nos spécificités.** Une promotion qui se fait dans plusieurs salons nationaux ou suisses (Forum d'Affaires Franco-Suisse, Digital Summit, Forum des Interconnectés, salon des entrepreneurs).

9 / FAVORISER LA FORMATION ET L'ORIENTATION

Plus de 80 formations post-bac (du Bac au Bac+5) existent dans le Genevois français. 2 objectifs : accueillir davantage d'étudiants et adapter les formations supérieures selon les besoins des entreprises du territoire. L'enjeu est de positionner le Genevois français en complément des pôles universitaires de Genève, Lausanne, Lyon, Grenoble, Chambéry ou Annecy.

- **Construire et faire évoluer son parcours professionnel avec la cité des métiers du Grand Genève.**

La Cité des métiers est un espace d'information sur l'orientation, la formation, l'emploi, la création d'activité pour tous les publics (scolaires, demandeurs d'emplois ou salariés). Trois centres associés (prochainement quatre) sont localisés dans le Genevois français et sont rattachés à un réseau franco-suisse. Le Pôle métropolitain est chargé du déploiement du réseau pour la partie française de la Cité des Métiers et coordonne les Centres associés (Annemasse, Pays bellegardien, Bonneville et bientôt Thonon).

www.cite-metiers-grand-geneve.fr

- **Se former dans le Grand Genevois Français avec « Grand Forma »**

Ce réseau donne de la visibilité aux 7 pôles de formations supérieures et aux acteurs de la formation du territoire, soutient leurs développements de parcours de formation et renforce leurs liens avec les entreprises. Parmi les partenaires : l'École Hôtelière Savoie Léman, l'École Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV), European Scientific Institute (ESI), l'Université Savoie-Mont-Blanc et sa Fondation, les HES-SO, l'Université de Lyon. www.grandforma.fr

10/UN CENTRE DE RESSOURCES POUR ACCOMPAGNER VOTRE TERRITOIRE.

Le Pôle métropolitain participe pour le compte de ses membres au développement de plusieurs outils d'observation du territoire, dédiés à l'analyse et au traitement de données géographiques et statistiques de part et d'autre de la frontière.

- **L'observatoire statistique transfrontalier(OST).** Pour le compte des partenaires du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG), l'INSEE Auvergne Rhône-Alpes et l'OCSTAT (Office Cantonal de la statistique pour le Canton de Genève) produisent des données et analyses statistiques annuelles portant sur le territoire du Grand Genève. Le Pôle métropolitain participe, avec les différents membres, à l'élaboration de la feuille de route annuelle de l'OST. Consultez ces analyses sur www.statregio-francosuisse.net

- **Le système d'information du territoire à Genève (SITG)** met à disposition des données géographiques (images aériennes, infrastructures, protection de l'environnement, population, activités économiques, etc.) pour l'ensemble du Grand Genève.

Le Pôle métropolitain fait partie des membres du SITG. Retrouvez ces données sur <https://ge.ch/sitg>

- **Une enquête transfrontalière pour mieux connaître les habitudes de consommation des habitants.** En 2018, plus de 6000 habitants du Grand Genève ont participé à une enquête de consommation menée à l'échelle transfrontalière. Les résultats permettent une meilleure connaissance de notre territoire et constituent une véritable aide à la décision pour élaborer des politiques publiques cohérentes à l'échelle du Grand Genève. www.grand-geneve.org/conso



1. Patrice DUNAND Président de Pays de Gex agglo.
Maire de Gex.

2. Muriel BENIER 1ère vice-présidente En charge des finances, des espaces naturels et agricoles, de la communication et de la prospective.
Maire de Thoiry.

3. Vincent SCATTOLIN 2ème vice-président En charge de l'attractivité économique, du développement touristique et des relations transfrontalières.
Maire de Divonne-les-Bains.

4. Aurélie CHARILLON 3ème vice-présidente En charge de l'innovation et de la transition écologique.
Maire de Prévessin-Moëns.

5. Hubert BERTRAND 4ème vice-président En charge des transports et des mobilités durable.
Maire de Saint-Genis-Pouilly.

6. Isabelle PASSUELO 5ème vice-présidente En charge des solidarités, de la santé et de la petite enfance.
Maire d'Echenevex.

7. Daniel RAPHOZ 6ème vice-président En charge de l'aménagement de l'urbanisme, du logement et des gens du voyage.
Maire de Ferney-Voltaire

8. Jean-François OBEZ 7ème vice-président En charge de la valorisation culturelle, de l'administration, des ressources humaines et de la mutualisation.
Maire d'Ornex

9. Bernard VUAILLAT 8ème vice-président En charge du patrimoine et de la politique foncière.
Maire de Chézery-Forens.

10. Christian ARMAND vice-president .En charge des GVD. Maire de Peron.